

Liste des documents officiels liés au partenariat enregistré

Actes	Rubrique (Commande en ligne)	Conditions de délivrance (Remplir 1 des conditions citées)	Utilité	Prix en CHF
Certificat de partenariat	Certificat de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> Être de nationalité suisse et originaire du canton de Vaud (voir verso carte d'identité suisse) Être de nationalité étrangère et être domicilié ou avoir conclu un partenariat enregistré après 2007 	<p>Sur ce document sont indiqués la date et le lieu de votre partenariat enregistré. Il précise également le nom que portent les partenaires avant et après le partenariat. Ce document permet de faire reconnaître le partenariat au niveau national.</p> <p>Cet acte est utile pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> les autorités administratives suisses (registre foncier, AVS/AI etc.) les institutions privées (assurances, banques, etc.) l'employeur etc. 	30.-
Certificat de famille	Certificat de famille	<ul style="list-style-type: none"> Être de nationalité suisse et originaire du canton de Vaud (voir verso carte d'identité suisse) Être de nationalité étrangère et être domicilié ou s'être marié dans le canton de Vaud après 2005 	<p>Le certificat de famille atteste le lieu et la date du partenariat enregistré ainsi que les données personnelles actuelles des partenaires et des enfants communs.</p> <p>Ce document est utile pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> les autorités administratives étrangères (notamment pays d'origine) les autorités administratives suisses (communes, AVS/AI, etc.) les institutions privées (assurance-maladie) l'employeur (changement d'état civil) etc. <p>Ce document n'est pas valable pour les affaires successorales.</p>	40.-